

Habilitation électrique H0 – B0

Apporter les compétences en sécurité nécessaires au personnel d'entreprise devant réaliser des travaux non électriques dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

Être en mesure d'intégrer les principes de prévention du risque électrique dans son travail et adopter la conduite à tenir adaptée en cas d'accident lié à l'électricité.

LA FORMATION

Prérequis

- Être majeur
- Savoir lire et comprendre le français

Objectifs de la formation

- Connaître le risque électrique inhérent à l'exécution de travaux d'ordre non électrique dans les locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension (domaine B0V et H0V) et en conséquence
- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique BT dans le respect des prescriptions de sécurité électrique pour les personnes habilitées
- Être capable de prévenir ou d'agir face à un accident d'origine électrique
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTEC 18-510

Durée

7 heures

Public

Toute personne chargée d'intervenir au voisinage d'installations électriques

Tarif inter : 190 € Net de taxes

Tarif intra : sur demande

Organisation

Formation en groupe de 4 à 10 personnes

LE PROGRAMME

Les aspects réglementaires

- Le Décret du 14 novembre 1988 version consolidée
- La publication UTE C 18-510
- Les normes en électricité
- Obligations et responsabilités

Présentation de la procédure d'habilitation

- Définitions
- Domaines d'application
- Formation à la prévention du risque électrique
- L'habilitation B0V et H0V et ses limites

Notions élémentaires d'électricité

- Mise en évidence des notions importantes
 - Tension
 - Intensité
 - Résistance
 - Loi d'Ohm ..
- Classement des installations

Le risque électrique

- Dangers de l'électricité
- Exemples d'accidents
- Mécanisme d'électrisation
- La résistance du corps humain

Prévention du risque électrique

- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Mesures de protection de l'installation électrique
- Mesures de protection lors de l'utilisation de matériels électriques amovibles
- Règles de sécurité générale en électricité

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de 1er secours
- Incendie sur un ouvrage électrique

■ LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES**- Modalités :**

Formation 100% en présentiel réalisée au sein de la CCI du Pays d'Arles ou dans votre structure. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise

- Délais :

- Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
- Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 10 jours après la première prise de contact
- Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

■ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

■ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation alterne des temps d'explication sous forme d'exposé avec vidéo projections et des temps de mise en situation
- La formation se déroule dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, d'une connexion Wi-Fi et de tablettes
- La mise en situation se fait à l'intérieur du bâtiment et permet la découverte des armoires électriques du site

■ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long de la formation, un contrôle de connaissances est réalisé au travers de quiz et/ou de cas pratiques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- En fin de formation, un test d'aptitude de type QCM est réalisé. Une attestation de formation est délivrée par le centre de formation

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

- L'habilitation H0B0 est à renouveler tous les 3 ans
- Cette formation peut être complétée par d'autres habilitations électriques

▪ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Thierry Lamure - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08